



PLANÈTE • CRUES ET INONDATIONS

Saint-Jean-le-Thomas, le village cerné par les eaux au Mont-Saint-Michel qui veut être sauvé

Par Maryline Baumard (Saint-Jean-le-Thomas, Genêts et Dragey-Rhonton, Manche, envoyée spéciale)

Publié aujourd'hui à 06h00, modifié à 14h59

Lecture 9 min.

Article réservé aux abonnés

Offrir l'article

Lire plus tard

REPORTAGE | **Victimes d'inondations de plus en plus fréquentes, les habitants réclament des aménagements de protection, tandis que les spécialistes estiment le combat perdu d'avance.**

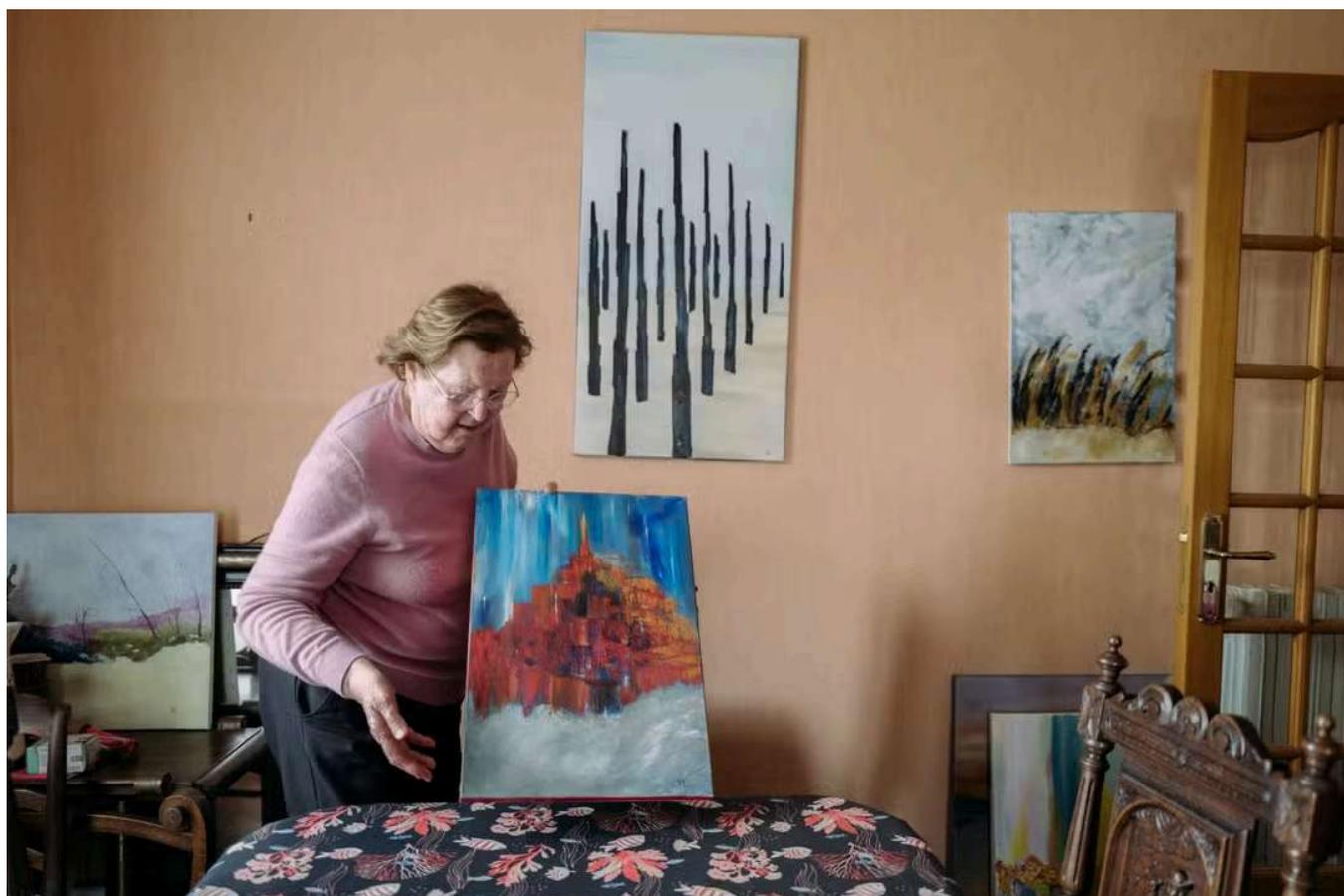
Ce devait être la maison du bonheur. Une villa alliant les embruns et la culture, la plage et l'histoire, au cœur du « Petit Nice de la Manche », le surnom de Saint-Jean-le-Thomas. Cette bâtisse en pierre dans la partie nord de la baie du Mont Saint-Michel, achetée en 2010, est aussi pour Françoise et Alain Maille le lieu des retrouvailles avec leur fille, Caroline Bertholier, et leurs petits-enfants. Mais dès 2015, une ombre s'invite avec les premières inondations.

D'abord, juste le fond du jardin. Puis, quelques années plus tard, une moitié du terrain disparaît sous l'eau de l'automne au milieu du printemps, avant que n'apparaissent sur les murs du rez-de-chaussée les premiers stigmates de ces épisodes humides. A peine refaites, les peintures cloquent, les plâtres se fissurent. Exaspéré par les mauvaises surprises à chaque ouverture des lieux, Alain Maille rêve de revendre ; son épouse et leur fille s'y refusent encore.

Construite sur un marais qui court sur cinq kilomètres, du nord au sud de la commune de 450 habitants, la maison est en zone inondable. *« A notre arrivée, nous n'étions pas en zone rouge. On nous avait juste prévenus que nous aurions parfois un peu d'eau au fond du jardin ; rien de plus. Or, au fil des ans, et de la dégradation de l'entretien des rives du ruisseau, les inondations se sont multipliées »*, déplore Françoise Maille.



Le débordement de la Claire-Douve, le cours d'eau qui traverse ce marais, gêne une partie des résidents de Saint-Jean-le-Thomas et de Genêts, plus au sud. Alors les villageois ont massivement signé une pétition (816 signatures sur les 1 652 habitants de Saint-Jean-le-Thomas, Genêts et Dragey-Ronthon) demandant à l'Etat de l'entretenir. « *Un bon curage permettrait à l'eau douce de couler vers la mer en dépit de sa pente infime. Ce n'est pas compliqué de refaire ce que les anciens savaient faire* », veut croire Dominique Gonthier, à l'origine de la pétition en 2021, qui oublie au passage les effets du réchauffement climatique sur les zones littorales.



Françoise Maille, 87 ans, tient dans ses mains une peinture du Mont-Saint-Michel, dans sa résidence secondaire de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le 15 avril 2025.

LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »



La maison de Thierry Glorieux, à Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le 15 avril 2025.
LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

A l'horizon 2050, sur le littoral français, 5 200 logements et 1 400 locaux d'activité seront menacés par la montée des océans ou ses effets sur les cours d'eaux du littoral (puis 100 fois plus en 2100 selon les chiffres du Cerema). Et comme la bourgade de la baie, toutes ces zones, l'heure venue, passent par une étape de déni, de refus de voir qu'un lieu de vie devient autre, sous les effets du dérèglement climatique causé par l'homme.

Chacun sait que ça arrivera, personne ne sait quand

Hébergée sur le site de la mairie, la lettre ouverte des habitants demande ainsi à l'Etat de protéger le cordon dunaire, dont l'érosion est l'autre grande menace qui pèse sur le village. A moins d'un kilomètre de la maison des Maille-Bertholier, la frontière naturelle entre mer et terre menace de s'effacer.

Avant, une dune de plusieurs centaines de mètres de large protégeait le village des eaux salées. Or, si elle disparaît, les flots traverseront la route, s'engouffreront dans ce marais en grande partie inférieur au niveau de la mer,

rendant peu à peu au domaine maritime une large part du village historique, dont la maison des Maille-Bertholier. « *Quatre-vingts habitations sont menacées au nord, une trentaine au sud sur la commune voisine de Genêts* », se désole Alain Bachelier qui, à 79 ans, termine son quatrième mandat de maire de Saint-Jean-le-Thomas.

Lire le décryptage |

[Inondations : comment, en France, des villes ont réussi à mieux se protéger](#)

Tous ont l'œil sur ce point où la mer s'apprête à franchir la route. Le sous-préfet, Pierre Chauleur, y passe après chaque tempête, et les riverains plus souvent encore, comme Thierry Glorieux, venu le 16 avril, inquiet du vent de la nuit précédente. « *La dune perd plusieurs mètres par an. A son point le plus étroit, elle ne fait plus que trois mètres, contre quinze mètres en 2021, et surtout, elle n'a pas plus de trente centimètres de hauteur, observe-t-il. Un bon coup de vent, une grosse marée, et la mer passe...* » Chacun sait que ça arrivera, personne ne sait quand.

Tenter de freiner le mouvement

Baptisé « Saint-Jean-au-Bout-de-la-Mer » jusqu'au Moyen Âge, le village a toujours composé avec la Manche. « *Après-guerre, on a déplacé les zones de vie et d'activité vers le marais, ce qui nous met aujourd'hui dans une situation de fragilité, car ces terres sont menacées* », rappelle Luc Aquilina, professeur à l'université de Rennes, spécialiste des eaux souterraines.

Newsletter

« Chaleur humaine »

Comment faire face au défi climatique ? Chaque semaine, nos meilleurs articles sur le sujet

S'inscrire

La bourgade est passée à l'offensive dès les années 1950. Des blocs de rochers ont d'abord été installés, qui ont limité les entrées maritimes au nord, mais les ont accentuées au sud, contribuant à créer le point de faiblesse actuel. Pour tenter de freiner le mouvement, un énorme épi a été placé en 2016, perpendiculaire au trait de côte. Puis un rang de pieux de châtaigniers reliés

par des fascines de bois a été planté au pied des dunes pour casser l'énergie des vagues. Mais rien n'y fait vraiment. Des chercheurs de l'université de Caen (Olivier Monfort et Franck Leroy) ont établi avec le géomorphologue Yoann Bonte que le recul du trait de côte a été à cet endroit de plus de 2,5 mètres par an entre 1992 et fin 2021, avec une accélération à partir de 2010.



Un enrochement a été mis en place sur la plage de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le 15 avril 2025.
LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »



Des fascines sont placées sur une plage de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le 15 avril 2025.
LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Dans un dernier sursaut, la population demande désormais qu'on plante au pied de ce qui reste du cordon dunaire des troncs de châtaigniers de quarante centimètres de diamètre et de trois mètres de haut. « *Les services de l'Etat sont mitigés sur cette solution qui ne peut diminuer que de 25 % l'énergie de la houle* », leur a-t-il été répondu au cours d'une réunion publique le 17 décembre 2024. Le directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM), Guillaume Barron, s'estime lui aussi « *circonspect* » sur cette solution, à cause notamment de la nature argileuse du sol.

En revanche, le président de la communauté d'agglomération et maire d'Avranches, David Nicolas, y est très favorable, mais doute que les inspecteurs du site, soucieux de l'aspect esthétique de la baie, apprécient l'idée. « *On est clairement dans un bras de fer avec les services de l'Etat. Nous devons tout tenter, plaide-t-il, même si les pieux ne correspondent pas à la carte postale du Mont Saint-Michel.* » Le sous-préfet promet que « *l'Etat accompagnera la collectivité si son choix est bien de planter des pieux au pied des dunes* », mais il

rappelle que *« l'Etat a aussi un rôle de conseil et qu'il compte bien l'assurer, afin que l'efficacité du dispositif soit étudiée avant de se lancer »*.

« Avec le réchauffement, tout a changé »

A Saint-Jean-le-Thomas, Alain Bachelier voudrait qu'on aille vite, lui qui, les nuits de tempête et de grande marée, voit défiler les visages de ses concitoyens menacés par la submersion. Pour l'ancien boulanger du village, la zone rouge n'est pas une collection de parcelles au cadastre, mais les propriétés de femmes et d'hommes qu'il croise chaque jour et qui ont travaillé toute leur vie pour s'offrir une vue sur une des plus belles baies du monde.



Evelyne Anquetil, 80 ans, chez elle à Genêts (Manche), le 15 avril 2025.

LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »



La Claire-Douve, devant la maison d'Evelyne Anquetil, à Genêts (Manche), le 15 avril 2025.
LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Sur la commune de Genêts, à l'extrémité sud du marais, Evelyne Anquetil est de ceux-là. Ex-ouvrière de Moulinex à Caen, elle se dit sûre que « *saint Michel protège la baie* » et ne peut pas croire « *que la mer nous fera ça* ». Il y a cinq ans, elle pèlerinait encore à pied à travers les sables mouvants vers le « Rocher », comme elle avait appris à le faire enfant avec ses parents.

La Claire-Douve passe devant chez elle, alors les inondations par débordement qui « *transforment la maison en île* », elle connaît. Début 2021, elle n'a pas pu sortir en voiture pendant trois semaines. Si la mer devait engloutir sa maison, ce serait, pour elle, un traumatisme aussi grave que lorsqu'elle a appris, en 2001, l'annonce de la fermeture de l'usine Moulinex de Caen où elle avait fait sa carrière. Un événement qui a précipité son retour à Genêts, où elle avait fait construire un pavillon pour ses vieux jours.

Lire aussi l'entretien | [« Le réchauffement climatique génère des épisodes de fortes précipitations encore plus violents »](#)

Aujourd'hui, à 80 ans, elle ne demande qu'à rester là avec son chat, ses sorties aux clubs du troisième âge du coin et les visites de son frère. Et pour préserver cette vie, elle est bien décidée à se battre. Evelyne Anquetil, qui ne loupe aucune réunion publique, fait partie du collectif de citoyens de Genêts (350 personnes sur 450 habitants), qui s'est allié avec les pétitionnaires de Saint-Jean-le-Thomas. Jean-Yves Cocaïgn, un de ses voisins, ex-directeur de l'écomusée, est leur porte-parole. Plaidant que « *l'humain fait partie de l'écosystème local* », il demande que les populations soient beaucoup plus associées et reproche aux autorités de baisser les bras un peu vite.

Face aux habitants, il y a le camp des pragmatiques. Des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens qui savent que dans ce département normand, 22 500 bâtiments sont sous le niveau marin centennal, et qu'avec une montée du niveau des eaux de quatre millimètres à cinq millimètres par an, ce patrimoine est menacé. A propos de Saint-Jean-le-Thomas, les meilleurs connaisseurs de la situation sont unanimes : les combats contre l'eau, qu'elle soit douce ou salée, sont déjà perdus.

« De plus, on est dans une communauté d'agglomération majoritairement tournée vers les terres, est-ce acceptable de consacrer autant du budget global au littoral ? », interroge l'un d'eux, qui souhaite rester anonyme et estime qu'avec les pieux, on retardera au mieux la submersion de quelques années. *« Et quand les anciens du village rappellent que les générations d'avant savaient faire s'écouler la Claire-Douve, ils oublient qu'avec le réchauffement, tout a changé »*, ajoute-t-il.

« Une réalité difficile à entendre »

L'augmentation de 1,5 °C des températures réinjecte dans le système atmosphérique un surplus d'énergie à l'origine de tempêtes plus marquées. Quand l'une d'elles se conjuguera avec des grandes marées, l'eau s'installera dans le marais. *« Dans le secteur du Cotentin, les études montrent qu'il faut s'attendre à une augmentation de la pluviosité hivernale, qui va gonfler les cours d'eau et les nappes phréatiques »*, rappelle Luc Aquilina, à la tête du programme « Rivages normands 2100 ».

Un phénomène qui s'ajoute à quelques autres déjà à l'œuvre. Avec la montée du niveau de l'océan, la vidange des rivières littorales à marée basse se fait moins bien et le trop-plein se déverse de plus en plus dans le marais. C'est la même chose pour les nappes souterraines, qui vident elles aussi moins bien qu'hier leur excédent à la mer par suintement dans le sable à marée basse.

Lire aussi | [L'Europe a été massivement affectée par les effets du réchauffement climatique en 2024](#)

En plus de ces deux phénomènes, des travaux récents ont montré que les nappes phréatiques des bords de mer remontent au rythme de la montée du niveau des océans, soit de un centimètre tous les deux ans. C'est là aussi une cause des inondations que connaissent déjà les habitants.



La commune de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), menacée par la montée des eaux, face au Mont-Saint-Michel, le 15 avril 2025.

LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »



L'érosion de la dune protégeant de la montée de l'eau, à Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le 15 avril 2025.
LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

« Il n'y a pas de solutions techniques pour contrer ces phénomènes. Drainer le marais n'aura qu'un impact très limité dans l'espace comme dans le temps », regrette Luc Aquilina, qui reconnaît que *« c'est une réalité très difficile à entendre pour les élus »*. Mais comme l'analyse le directeur de cabinet du président de la communauté d'agglomération, *« tout le monde voit les mêmes cartes et lit les mêmes documents, mais personne ne les interprète de la même manière »*.

« Permettre une prise de conscience en douceur »

Le Conservatoire du littoral tente à sa manière de faire prendre conscience que Saint-Jean-le-Thomas ou Genêts ne seront plus les mêmes demain. Dès qu'une parcelle est en vente, il l'acquiert pour la rendre à la nature.

Chargé de mission pour cette organisation, Morgan Grivaud estime que son rôle *« est de permettre une prise de conscience en douceur de ce qui va advenir, en travaillant sur le paysage. Il va falloir fermer des routes, en réaménager*

d'autres, et nous espérons amener les populations à accepter ce qui va se produire en proposant de nouvelles organisations ». Mais dans le secteur, il ne fait pas bon anticiper. Ce projet de renaturation du marais, financé par l'Europe (Life Adapto+) et porté par le Conservatoire du littoral, a été perçu comme une manœuvre pour faire fuir les habitants.

Lire aussi | [Adaptation au changement climatique : des sinistrés attaquent l'Etat pour « éviter que d'autres vivent la même situation »](#)

Quant à la maire de Genêts, Catherine Brunaud-Rhyn, qui avait en 2023 lancé un concours d'architectes intitulé « Quand la mer monte », dont l'affiche montrait la rue principale du bourg sous les eaux, elle a payé son initiative par une levée de boucliers. L'élue, qui souhaitait « *susciter le dialogue sur le sujet* », a crispé les populations.

Entre les positions bien tranchées des uns et des autres, une troisième voie émerge : des connaisseurs du lieu qui ne croient pas aux solutions techniques proposées, mais estiment que le niveau de déni est tel aujourd'hui qu'il ne serait pas superflu de passer par une étape de retardement, même si elle coûte de l'argent public pour un effet réduit.

« L'installation de pieux devant les dunes ne permettra pas de les sauver, mais permettra de retarder un peu la submersion pour donner aux populations le temps de faire le deuil du marais », observe un second intervenant qui requiert aussi l'anonymat dans ce contexte tendu où personne ne veut être le messenger du malheur. *« A ce stade, l'Etat devrait déjà proposer le rachat de certaines maisons, mais comme personne ne veut entendre l'urgence, on perd du temps »*, regrette ce même interlocuteur. Pour l'heure, il a seulement été proposé aux propriétaires d'être conseillés et financièrement aidés dans l'adaptation de leur habitation. Au début de l'année, une toute première simulation a eu lieu pour vérifier le fonctionnement de la cellule de crise. Et le sous-préfet, qui en organisera une deuxième plus générale, le promet : *« tout est prévu pour assurer la sécurité des personnes »*.

Lire aussi | [Réchauffement climatique : les villes côtières insuffisamment préparées à la montée des eaux](#)

Maryline Baumard

Saint-Jean-le-Thomas, Genêts et Dragey-Rhonton, Manche, envoyée spéciale